

COFREND Emission Acoustique (AT) niveau 2 - secteur Fabrication et Maintenance (CIFM)

RS511 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CONFEDERATION FR ESSAIS NON DESTRUCTIFS · SIRET : 35197965300034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'émission acoustique est une méthode d'essai non destructif, globale et rapide. Elle est bien adaptée aux applications de vérification de l'intégrité des grandes structures en minimisant fortement les temps d'intervention et les arrêts coûteux. C'est une méthode passive qui permet de suivre la progression de l'endommagement en temps réel d'un composant en fonctionnement.

La certification COFREND est un processus tierce partie indépendant de l'employeur qui permet de vérifier en particulier par des épreuves théoriques et pratiques, que le candidat répond à l'ensemble des critères pour appliquer une méthode d'essai dans le secteur industriel dont dépend son employeur à un niveau de compétence défini.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Choisir la technique d'essai non destructif à utiliser pour l'essai
- Définir les limites d'application de la méthode d'essai
- Transcrire des normes, spécifications et procédures d'END en instructions d'essai non destructif adaptées aux conditions de travail pratiques
- Régler l'appareillage et vérifier les réglages
- Réaliser et surveiller des essais
- Interpréter et évaluer les résultats en fonction des normes, codes, spécifications ou procédures applicables
- Exécuter et surveiller toutes les tâches de niveau inférieur ou égal au Niveau 2
- Guider le personnel de niveau inférieur ou égal au Niveau 2
- Rédiger les rapports d'essais non destructifs.
- Choisir la technique d'essai non destructif à utiliser pour l'essai
- Définir les limites d'application de la méthode d'essai
- Transcrire des normes, spécifications et procédures d'END en instructions d'essai non destructif adaptées aux conditions de travail pratiques
- Régler l'appareillage et vérifier les réglages
- Réaliser et surveiller des essais
- Interpréter et évaluer les résultats en fonction des normes, codes, spécifications ou procédures applicables
- Exécuter et surveiller toutes les tâches de niveau inférieur ou égal au Niveau 2
- Guider le personnel de niveau inférieur ou égal au Niveau 2
- Rédiger les rapports d'essais non destructifs.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Formation : 128h minimum
- Expérience industrielle : 12 mois minimum
- Acuité visuelle

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6817

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/511/>